



ASSOCIATION SUISSE DE  
THERAPIE AVEC LE CHEVAL

PV de l'Assemblée Générale de l'ASTAC  
2017

Chemin Champ du Gour 10  
1510 Moudon

[contact@therapiecheval.ch](mailto:contact@therapiecheval.ch)

[www.therapiecheval.ch](http://www.therapiecheval.ch)

## 38<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire 30 avril 2016

Haras Fédéral, salle de la Forge, AVENCHES

### Membres présents (24)

ANCEY-KREILIGER Karen, BERTHOLET Claire, BOUQUET Christine, BULLIARD Delphine, COTTING Isabelle, DEFFERRARD Françoise, FABRIZIO Sylvia, FIORIN Vanessa, GRABER Sybille, GRAVOT Didier, HUMAIR Sara, KAESER Violaine, KNUCHEL Nadia, KOENIG Catherine, LEVY GERBER Elodie, MASSY Sandra, NERI Céline, PISECKY RAUSIS Catherine, SCHELLER Lorianne, SCHMIDT Odile, THEUBET Sandra, TIRELLI-DE MURALT Anne, TISSOT-DAGUETTE Edouard, WIRZ Séverine.

### Membres excusés (11)

AMADO-WUTRICH Danielle, CASTRO Danilo, CHUARD Sylviane, DEBIEUX Fabienne, DONNAY Fabienne, FIERENS Laurence, MANIGLEY Nicole, MARTINELLI Anne, PAILLARD Stéphanie, PERRENOUD Séverine, STRANZL-HULMAN Sabine.

### Ordre du jour

- ≈ Mot de bienvenue de la présidente ad intérim
- ≈ Adhésions / Démissions
- ≈ Démission au sein du comité
- ≈ Validité de l'Assemblée Générale Ordinaire et liste des présences
- ≈ Nomination des deux scrutateurs / scrutatrices
- ≈ Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2016
- ≈ Rapport de la trésorerie et lecture du rapport de la fiduciaire
- ≈ Approbation des comptes et décharge de l'exercice 2016
- ≈ Rapport de la présidente ad intérim
- ≈ Rapport concernant la formation de base
- ≈ Rapport du groupe de la formation continue
- ≈ Rapport du groupe promotion
- ≈ Rapport du groupe reconnaissance
- ≈ Présentation du PT-CH (Pferdegestützte Therapie Schweiz)
- ≈ Votation d'un mandat de réflexion portant sur une fédération entre le PT-CH et l'ASTAC
- ≈ Rapport de la situation du GIETAC et votation d'une démission ou de la poursuite de la collaboration
- ≈ Présentation des nouveaux membres se proposant au comité
- ≈ Réélection des membres actuels du comité et élection des nouveaux membres (à bulletins fermés)
- ≈ Election de la présidence de l'ASTAC
- ≈ Création du groupe pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASTAC (2018)
- ≈ Divers (envoi par courriel jusqu'au 15 avril 2017)
- ≈ Clôture de l'Assemblée Générale

## 39<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de L'A.S.T.A.C.

### Mot de bienvenue de la présidente ad intérim

Céline Neri, présidente ad intérim, déclare la 39<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) de l'A.S.T.A.C. ouverte à 14h35 et souhaite la bienvenue à tout le monde.

Nous faisons ensuite un tour de table et chaque membre se présente en quelques mots.

### Adhésions / Démissions

L'ASTAC compte actuellement 59 membres.

Depuis l'AG 2016, il y a eu 8 adhésions à l'ASTAC. Il s'agit de Carole Léger, Sara Humair, Tiffany Freemantle, Nadia Knuchel, Christine Bouquet, Pauline Letts, Lorianne Scheller, Corinne Daccord.

Sept membres ont démissionné : Elke Gottburg, Alexandra Rihs, Francine Bertolini, Carole Léger, Janine Bleiker, Stéphanie Paillard, Esther Fontenier, Françoise Tolck.

Et cinq membres ont été exclus car ils n'ont pas payé la cotisation 2016 malgré plusieurs rappels : Lucie Taddei, Laurence Fontana-Müller, Carine Uldry, Djemila Sahraoui.

### Démission au sein du comité

Au sein du comité, nous avons appris avec regret la démission de Anne Tirelli-De Mural. Le comité la remercie pour son investissement pour l'ASTAC depuis de nombreuses années. Elle était notre lien avec l'ancien comité.

Dans les groupes de travail, Odile Schmidt arrête le groupe promotion. Merci Odile pour ton travail et ta collaboration avec ce groupe depuis ses débuts.

Catherine Pisecky Rausis poursuit le comité mais quitte le groupe reconnaissance. Merci pour ton investissement Catherine.

Nous remercions aussi les conférencières de la matinée : Sybille Graber, Lorianne Scheller et Catherine Koenig.

Le comité offre des chocolats à toutes ces personnes.

### Validité de l'Assemblée Générale Ordinaire et liste des présences

Aujourd'hui, nous sommes 24 membres présents et 11 personnes sont excusées.

### Nomination de trois scrutatrices

Odile Schmidt, Sandra Massy et Karen Ancey Kreiliger se portent volontaires.

## Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2016

Le P.V. de l'AGO 2016 est accepté.

## Rapport du Trésorier et lecture du rapport de la fiduciaire

Le poste de la trésorerie est occupé par Violaine Kaeser et Catherine Pisecky Rausis.  
Violaine présente le rapport de la trésorerie :

Les cotisations ont été envoyées par e-mail aux membres et sur demande par courrier postal. Ceci par souci écologique et économique.

### PRODUITS

Concernant les entrées liées aux cotisations en 2016 (10'350frs), nous pouvons observer qu'il y a une légère diminution par rapport à 2015 (12'800frs) qui s'explique par plusieurs démissions voire exclusions de certains membres de l'association.

Les produits accessoires (1'250frs) correspondent au don de 500frs de l'EESP et à la vente de quelques livres et casquettes ASTAC. La formation organisée a permis une entrée de 1'560frs.

### CHARGE

Durant l'année 2016, il y a eu des frais importants liés à la création, la gestion et mise en ligne du nouveau site internet par une graphiste. Le projet photo en lien avec le site internet qui a permis de créer une bande d'images (env. 400 photos) pour l'ASTAC présente également un coût important. Les frais administratifs (téléphone, papier, timbres...) et de fiduciaires sont également compris dans les charges. Les frais généraux, comme le loyer de la salle pour l'AG (200frs) et les frais de représentation et de comité (2'205frs) correspondent aux frais liés à l'organisation de l'AG.

Finalement l'ASTAC obtient un résultat net de 5'202.16 frs pour l'année 2016.

---

A l'avenir nous essayerons de faire en sorte que les items du bilan soient plus explicites en soit (AG, formation, administratif...)

### BUDGET PREVISIONNEL 2017

Des dépenses importantes en lien avec l'organisation du 40ème anniversaire de l'ASTAC sont à prévoir sur l'année 2017. La gestion et le perfectionnement du site internet restent des dépenses à prévoir.

<p style="text-align: center;">Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval A.S.T.A.C. Moudon <b>Comptes annuels 2016</b></p>
--

Ce document contient

Page

- |   |   |
|---|---|
| 2 | <b>BILAN au 31 décembre 2016</b><br>avec comparaison du Bilan au 31.12.2015                       |
| 3 | <b>Profits et pertes du 1.1. au 31.12.2016</b><br>avec comparaison du P & P du 1.1. au 31.12.2015 |
| 4 | <b>Annexe</b>   |

<b>Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval A.S.T.A.C.</b> <b>Moudon</b> <b>Profits et pertes</b>
--

	du 1.1. au 31.12.2016 Fr.	du 1.1. au 31.12.2015 Fr.
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	10'350.00	12'800.00
Produits accessoires	1'250.00	528.00
Recettes d'activités	1'560.00	3'203.00
	13'160.00	16'531.00
<b>CHARGES</b>		
Frais de déplacements	588.41	554.83
Frais administratifs	1'249.95	612.20
Charges d'intervenants	1'545.30	275.40
Frais d'hébergements et repas		(402.67)
Frais de formation	1'200.00	
Indemnités intervenants	1'042.86	2'363.70
	5'626.52	3'403.46
<b>Bénéfice brut d'exploitation</b>	<b>7'533.48</b>	<b>13'127.54</b>
<b>Frais généraux</b>		
Loyers et charges	200.00	1'675.95
Frais administratifs		938.78
Frais de représentations et de comité	2'205.25	1'569.80
	2'405.25	4'184.53
<b>Autres charges (Produits)</b>		
Frais financiers	26.55	107.48
Pertes sur débiteurs		1'040.00
Différence de change	(100.48)	251.21
	(73.93)	1'398.69
<b>Résultat net</b>	<b>5'202.16</b>	<b>7'544.32</b>

<b>Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval A.S.T.A.C. Moudon Bilan</b>
--

	BILAN au 31.12.2016 Fr.	BILAN au 31.12.2015 Fr.
<b>ACTIF</b>		
Actifs circulants		
Liquidité	32'873.78	27'431.62
	32'873.78	27'431.62
Actifs immobilisés		
	32'873.78	27'431.62
<b>PASSIF</b>		
Fonds étrangers		
Passifs transitoires	1'040.00	800.00
	1'040.00	800.00
Fonds propres		
PP reporté	26'631.62	19'087.30
Résultat de l'exercice	5'202.16	7'544.32
	31'833.78	26'631.62
	32'873.78	27'431.62

<p style="text-align: center;"><b>Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval A.S.T.A.C.</b> <b>Moudon</b> <b>Annexe aux comptes annuels</b></p>
--

**Selon article 959c CO**

1. L'association ASTAC est une association au sens des articles 60 et suivants du Code fédéral des obligations.

Son siège est au Chemin du Champ-du-Gour 10 - 1510 Moudon

L'A.S.T.A.C. a pour but de promouvoir la Thérapie Avec le Cheval en Suisse, notamment de la manière suivante :

Coordonner et orienter l'activité de ses membres et divers groupes professionnels concernés par la T.A.C.

Organiser des formations, conférences, congrès, débats sur la T.A.C, etc.

Participer à la publication, la diffusion de textes, recherches, films liés à la T.A.C.

S'intéresser à toutes activités en rapport avec le but poursuivi.

Créer des contacts avec d'autres entités qui poursuivent le même but social en Suisse ou à l'étranger.

Informers la population, les médias sur la T.A.C.

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50

2. L'association applique les principes comptables généralement admis en Suisse. Les comptes sont établis selon le principe de la continuité de l'exploitation.



Lausanne, le 23 mars 2017

## Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval A.S.T.A.C.

### Rapport de l'organe de contrôle aux comptes

En notre qualité d'Organe de contrôle aux comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval A.S.T.A.C. pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2016.

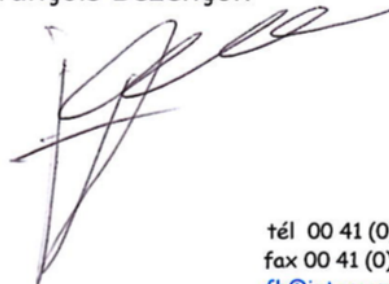
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et émettre une appréciation les concernant.

Nous attestons remplir les exigences d'indépendance. Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession.  
Ces normes nous imposent de planifier et de réaliser la vérification de manière à ce que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour fonder une opinion. Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et qui présentent un bénéfice de Fr. 5'202.16.

Intercomptas fiduciaire Sàrl  
François Bezençon



Annexes : comptes annuels 2016.

Rte du Jorat 67 - Case postale 32  
CH 1000 Lausanne 26

tél 00 41 (0)21 784 31 87  
fax 00 41 (0)21 784 32 70  
[fb@intercomptas.ch](mailto:fb@intercomptas.ch)

## Approbation des comptes et décharge de l'exercice 2016

Edouard Tissot-Daguette questionne le comité sur la phrase de l'annexe aux comptes annuels : « La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50. »

Le comité n'a pas de réponse. Violaine se renseignera auprès de la fiduciaire.

Edouard demande ce que l'on met sous les passifs transitoires. Violaine explique que ce sont les frais de la fiduciaire.

A la suite des explications, il est proposé à l'assemblée le vote pour décharger les trésoriers de l'exercice comptable 2016.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## Rapport de la présidente ad intérim

Céline Neri nous présente son rapport :

Merci au comité, aux sous-groupes et aux membres. Entre mai 2016 et avril 2017, le comité s'est réuni à 8 reprises pour des séances de 3h environ, sans compter les autres rencontres dans les différents sous-groupes (quel investissement !). La bonne nouvelle, vous l'apprendrez au cours de cette AG c'est que le comité et les sous-groupes vont s'étoffer, se renforcer dès ce soir !

Pour la seconde année, vous proposer une matinée de colloque de cette qualité et diversité, un repas en commun, un espace de discussion, d'échange... cela nous tient à cœur, merci d'être là ! Rappeler que pour l'année prochaine, vous pouvez vous annoncer.

Un bon signe pour une association, c'est que des nouveaux diplômés y soient autant représentés. Cela signe une motivation, un feu qui inspire.

Heureusement notre précieuse mémoire perdure, merci aux plus anciens d'être présents.

A nouveau votation pour présidente ad intérim. L'UFC de l'EESP est ok avec cette double casquette et n'y voit pas de conflit d'intérêt. Poursuite de la collaboration étroite avec l'EESP pour une formation de base de qualité et de niveau HES. Cette fonction ad interim pourrait être relevée et transmise dès qu'un membre de l'Astac se proposera comme remplaçant.

Comment faire vivre une petite association comme la nôtre de manière stratégique ? Quelle vision pour quel avenir ? Deux objets seront soumis à la votation cet après-midi, la poursuite de notre collaboration avec le GIETAC et un mandat de travail avec le PT-CH. L'avenir, l'orientation et la reconnaissance de l'ASTAC sont en jeux.

La comptabilité vous présentera son rapport mais d'emblée, il faut relever que notre association est saine financièrement parlant et a même réalisé un léger bénéfice malgré la réalisation de plusieurs projets coûteux durant cette année. Une recherche de fonds est l'un de nos objectifs pour 2017-2018.

Le travail du sous-groupe promotion et du comité à la refonte du site internet de l'ASTAC, l'organisation du 40ème, la poursuite des liens avec la FENTAC, A et P Sommer, Phénix et Licorne, l'IAHIO

Contact entre l'ASTAC et l'université d'Oslo en Norvège. Pôle de recherche en addictologie et thérapie avec le cheval. Un projet de recherche commun est en développement.

Projet de collaboration avec la Fentac et notre collègue Thierry Boissins (Equus Educ) au domaine du possible. Egalement au niveau de la formation continue, de la formation de base et pour l'organisation de stages.

L'ASTAC organise un colloque en octobre à Arles en collaboration avec l'association Phénix et Licorne et la Fentac sur le thème : « médiation animale et éducation ».

Une attention qui nous tenait à cœur depuis plusieurs années, des plaques à vos noms, à mettre dans vos écuries ou dans vos tiroirs... Une manière de nous faire connaître et reconnaître aussi.

## **Rapport concernant la formation de base**

Céline Neri enchaîne et nous parle de la formation de base :

17 étudiants de la 9<sup>ème</sup> volée 2016-2016 ont validé tous les actes de formation. Ils recevront leur diplôme lors de la cérémonie organisée à l'EESP le 29 mai prochain. Félicitations à eux et bienvenue parmi nous, nous vous souhaitons plein succès dans votre pratique de thérapie avec le cheval. Deux étudiantes ont demandé un délai pour la remise de leur mémoire. Cette volée n'a, pour le moment, connu aucun abandon ni échec.

Actuellement, 18 personnes sont inscrites pour le nouveau cycle de formation. Ce nombre d'étudiant est suffisant afin que l'organe de formation continue rentre dans ses frais. Cette nouvelle volée (la 10<sup>ème</sup>) devrait débiter en mars 2018, cette date sera confirmée lors du prochain COPED de mai 2017. Les critères d'admission se sont resserrés pour cette volée, plus d'engagement d'enseignant. Le prix de la formation a également augmenté.

Suite au départ à la retraite de Jean-Paul, que nous remercions pour son engagement au sein du COPED, un nouveau COPED, dans une nouvelle composition, sera mis en place et se mettra au travail sur le programme dès septembre. Une nouvelle répartition des modules est également en réflexion.

Merci aux référents de stage pour leur engagement dans l'accueil, la formation, l'accompagnement des étudiants lors de leur stage. La question du remboursement des kilomètres pour les référents qui assurent le suivi des étudiants en stage personnel est toujours en discussion au sein de l'unité de formation continue de l'EESP.

J'en profite pour remercier le service de la formation continue de l'EESP (Vivianne Prats et André Antoniadis), partenaire qui nous permet de professionnaliser nos pratiques et d'obtenir un diplôme de niveau HES.

Merci à Claire Bertholet qui répond aux demandes de stage, d'interview de la part des étudiants.

Elodie explique les jours de formation de découverte de la TAC à l'EESP.

En parallèle de la formation de base en T.A.C., l'EESP propose également dans son catalogue de formation continue courte, un cours d'introduction à la T.A.C.

Il s'intitule « Thérapie Avec le Cheval : une première approche » ; ce cours est donné par Elodie Lévy Gerber depuis 2011.

L'idée de cette offre en formation continue courte vient de Charles Chalverat (ancien doyen responsable de l'Unité de Formation Continue à l'EESP à Lausanne).

Au même titre que le cours « Introduction aux méthodes d'art-thérapie », le cours « TAC : une première approche » se veut une sorte de « vitrine » pour la T.A.C.

Le programme se déroule sur deux jours entiers et comprend les items suivants : intérêts et spécificités du média cheval, compétences thérapeutiques en T.A.C., représentations et pratiques T.A.C. L'historique et l'état des lieux de la T.A.C sont également abordés.

Cette offre de cours s'adresse aux personnes qui s'intéressent à la formation DAS en T.A.C. ou qui souhaitent s'orienter par rapport à celle-ci, mais elle s'adresse également à toute personne souhaitant mieux connaître l'offre en T.A.C. en tant que professionnels de la santé, du social ou du domaine pédagogique par exemple, voire parfois comme parents de patients.

Le nombre de participants varie de ~ 5 à 10 personnes.

## **Rapport concernant la formation continue**

Anne Tirelli-De Muralto nous parle de la formation continue :

Depuis le mois de mai 2015, un nouveau groupe formation continue a été créé et constitué de Karen Ancy et Anne Tirelli-de Muralto. Ce groupe a mis en place la formation du printemps 2016 qui a eu lieu en mars. Une dizaine de thérapeutes ont suivi, sous l'impulsion de Boaz Feldman, une journée d'initiation à la méditation de pleine conscience et ses liens avec la pratique de thérapeute avec le cheval. Cette formation a été largement appréciée.

Suite à cette formation, nous avons le projet d'organiser un week-end de formation avec Jean-François Pignon. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à l'organiser, en grande partie parce qu'Anne Tirelli-de Muralt a quitté le groupe en raison d'un surplus de travail au niveau professionnel.

Le groupe formation continue est donc dans une phase de transition et doit se redéfinir. Nous souhaitons vivement que l'ASTAC puisse à nouveau organiser des formations continues qui sont importantes pour nourrir la pratique réflexive des thérapeutes.

Françoise Defferrard annonce ensuite la venue après l'AG de Carmen Zulauf, instructrice Parelli à l'IANA à Avenches pour préparer ensemble la journée de formation continue prévue le 21 octobre 2017.

Propositions de certains membres : Catherine Koenig propose un cours « Yoga et Cheval » par Diane Masson. Ce cours a lieu en salle, c'est une super formation que Catherine a déjà suivie.

### Rapport du groupe promotion

Françoise Defferard présente le rapport du groupe promotion :

Le groupe promotion est composé de Sandra Massy, Françoise Defferrard et Delphine Bulliard. Nous déplorons le départ d'Odile Schmid, mais nous la remercions chaleureusement pour son investissement et son agréable compagnie durant toutes ces années.

Cette année 2016 a été consacrée principalement à la création du site internet et sa mise en ligne. Cela nous a demandé un travail important. Nous avons eu beaucoup d'échanges avec la graphiste, Florence Marguerat de Ligne Onze, chargée de créer le site.

Le site est en ligne depuis décembre 2016. Nous sommes très contentes du résultat et espérons qu'il vous plaise aussi. Il n'est pas terminé et nous avons encore de nombreuses idées pour l'améliorer, le peaufiner et le garder vivant.

La prochaine étape, qui est en cours, est d'améliorer la liste des thérapeutes. Il est prévu une carte google. Vous pouvez en voir un exemple : carte google, on pourra rechercher un thérapeute dans un rayon aux alentours d'une localité. Ensuite, en cliquant sur l'épingle on obtient des informations sur le thérapeute. C'est interactif est agréable d'utilisation.

Il y aura toujours la possibilité de voir la liste qui est plus complète et où l'on peut faire des recherches par type de prise en charge, de canton enfin par mot clef.

Cette carte sera tout bientôt en activité. Nous vous enverrons un mail à chaque thérapeute afin qu'ils nous communiquent leur adresse de pratique exacte avec la rue et le numéro. Il est très important que vous y répondiez. La graphiste a besoin de ces données pour compléter la carte et que tout le monde puisse y figurer en bonne place.

La suite de nos projets concernant le site sera de créer la zone réservée aux membres de l'ASTAC et où nous insérerons des documents liés à l'association et diverses informations spécifiques aux membres.

Nous avons aussi l'envie de faire une page facebook afin d'amener plus d'interactions et de dynamisme.

Cet automne, deux jours ont été consacrés à la réalisation de photos pour le site et l'ASTAC. Nous avons engagé une photographe professionnelle Tamara Madonini, qui a fait de magnifiques prises de vue avec les chevaux de Cheval-Miroir. Vous avez déjà pu en voir quelques-unes sur le site internet et sur la présentation d'aujourd'hui, nous avons une bonne base de données maintenant de photos de ces journées.

A l'AG de l'année passée, nous vous avons parlé de vous demander des photos afin d'illustrer la richesse de nos prises en charge sur le site. C'est toujours notre volonté, nous avons réalisé un formulaire pour la cession du droit à l'image en vue de l'utilisation de ces photos sur le site ou dans le but de la promotion de la TAC. Nous en avons imprimé quelques exemplaires pour que vous les emportiez, nous vous l'enverrons également par mail suite à l'AG. Nous vous remercions pour votre future participation. Nous vous proposons d'envoyer vos meilleures photos de tac avec évidemment l'accord de la personne pour céder son droit à l'image. Merci d'envoyer un maximum de 15 photos par personnes. Ainsi nous souhaiterions avoir plein de différents lieux de pratique, des chevaux différents, des thérapeutes variés, des situations diverses. Quoi de mieux que de nous associer tous pour illustrer largement la palette colorée de notre pratique.

D'autres projets ont été réalisés cette année, nous avons poursuivi la réflexion autour des de la réalisation des licences. Depuis plusieurs années, nous discutons afin de réaliser une licence de qualité, belle et durable. Cette année, le comité et le groupe promotion avec la grande aide de Céline et l'apport technique d'un ami à elle, vous propose une nouvelle formule : montrer la licence. Ainsi la plaque de base est à vous, vous pouvez l'afficher sur votre lieu de pratique et chaque année vous recevrez une licence à coller sur votre plaque.  
Grand merci à Céline pour la réalisation de ces jolies plaques.

Pour la suite du groupe promotion, nous avons encore de nombreuses idées afin de promouvoir la TAC, notamment refaire une série d'habits pour les thérapeutes.

Dès aujourd'hui nous sommes contentes d'accueillir Lorianne Scheller qui a manifesté son intérêt à rejoindre notre groupe. Nous avons encore besoin de renfort et de personnes motivées à investir un peu de leur énergie dans la promotion de la TAC. Les personnes intéressées au groupe promo n'ont pas besoin de faire partie du comité et cela n'est pas très exigeant, quelques séances par année pour des résultats dont on peut être fières.

Après l'assemblée, nous fixerons une date pour notre prochaine rencontre, venez discuter avec nous, ...

Remarques pour le site :

Plusieurs personnes ont dit que le site est très beau, professionnel, de belles photos.

- Dans la liste des thérapeutes :  
Peut-on mettre un menu déroulant avec les cantons ?  
Peut-on mettre la date de la dernière mise à jour pour savoir rapidement s'il y a eu des nouveautés (par exemple en bas de la page à droite)
- En cas de modifications désirée du site, d'une info envoyer un mail à l'adresse de l'ASTAC
- Est-il possible de changer l'énoncé de l'adresse mail qui est actuellement [contact@therapiecheval.ch](mailto:contact@therapiecheval.ch) car cela manque de clarté au premier regard et risque de passer dans les spams. Proposition [astac@therapiecheval.ch](mailto:astac@therapiecheval.ch)

### **Rapport du groupe reconnaissance**

Elodie Levy-Gerber présente le rapport du groupe reconnaissance

Début 2017, le GR a reçu la démission de Catherine Pisecky Rausis (CPR) pour fin avril 2017. En effet CPR a dû faire des choix professionnels et privés, par conséquent, elle a décidé de se retirer du GR mais de poursuivre son investissement au comité pour la comptabilité.

Nous la remercions pour son travail et son engagement.

Ainsi, le G.R. est actuellement composé des membres suivants :

Elodie Lévy Gerber (ELG) ; Sandra Massy (SM) ; Céline Neri (CN)

Depuis la dernière AG de l'ASTAC en avril 2016, le GR s'est réuni à deux reprises avec le PT-CH (Pferdegestützte Therapie Schweiz) : en novembre 2016 et en février 2017.

Les différents points abordés durant l'année écoulée ont été les suivants :

Recherche :

CN a eu un contact avec Karin Hediger – docteur en psychologie – de l'institut IEMT (Institut für Interdisziplinäre Erforschung der Mensch-Tier-Beziehung) (Institut de recherche interdisciplinaire sur la relation homme-animal). Mme Hediger effectue une recherche pour définir la thérapie à médiation animale. L'ASTAC participera à cette recherche (canevas à remplir). Karin Hediger semble être une personne ressource pour le pôle recherche.

Formation :

Le constat est fait qu'il n'existe pas de cadre clair de collaboration entre l'EESP et la HES Fribourg afin d'échanger sur le DAS en TAC. Les membres du GR ainsi que Luz Sozzi et Katrin Tschirky (PT-CH) regrettent cet état de fait ; un cadre de collaboration serait profitable à chaque école.

Des collaborations au niveau des différents modules, voire des stages seraient envisageables.

Les plaquettes de formations respectives ont été échangées pour en discuter. Le mot « Lektion » apparaît encore régulièrement dans la documentation suisse alémanique. Il est discuté qu'une attention particulière sera portée à la terminologie utilisée en vue du travail de reconnaissance. «Therapiestunde » ou « Therapieneinheit » serait plus approprié pour du travail thérapeutique.

Réflexion en vue d'un rattachement au (PT-CH) :

L'axe de travail principal lors de nos deux rencontres avec le PT-CH a été de discuter l'idée de réunir l'ASTAC et le PT-CH en une association faîtière afin que chaque association garde son identité propre tout en se fédérant pour mettre nos forces en commun concernant la reconnaissance, la recherche, la formation et la professionnalisation.

Suite à la présentation de l'ASTAC par Power Point, un vote de principe a été effectué lors de l'AG du PT-CH du 19 mars dernier. Les membres présents ont accepté à l'unanimité de travailler à la concrétisation d'une association faîtière.

Le PT-CH sera également présenté aujourd'hui au point suivant de l'OJ. Un vote de principe sera également effectué. L'acceptation de ce principe permettrait de mandater le GR ainsi que Luz Sozzi et Katrin Tschirky du PT-CH pour élaborer les statuts de la future association faîtière durant l'année à venir. Ensuite, lors de l'AG 2018, un vote concernant la création de l'association faîtière serait effectué.

Les autres divers évoqués lors de nos séances :

Une nouvelle série d'habits estampillés ASTAC

Penser à la sortie d'un livre sur la T.A.C. pour marquer la création de l'association faîtière si celle-ci devait se concrétiser.

Discussion autour du niveau de formation et des bénéfiques à créer une fédération entre la Suisse allemande et la Suisse romande. Discussion sur la terminologie différente (pédagogie) entre les francophones et les germanophones.

## **Présentation du PT-CH**

Céline Neri nous présente le PT-CH. (cf. présentation powerpoint)

## **Rapport de la situation du GIETAC**

Delphine Bulliard passe la parole à Edouard qui a accepté de nous faire une présentation du GIETAC.

Pour cette Assemblée Générale, le comité m'a demandé de vous parler du GIETAC,

Groupe international d'études sur la Thérapie Avec le cheval dont la l'ASTAC est membre fondateur.

Le but de cette présentation est de permettre aux membres ici présents de décider si l'association souhaite continuer cette démarche avec les autres membres du groupe.

Je vais commencer par la petite histoire du GIETAC, avec des dates, des faits et d'autres informations.

1991 au Danemark

Congrès International en T.A.C, suite à ce congrès un groupe de francophones a relevé le manque d'intérêt et l'absence d'exposés sur le versant psychiatrique en T.A.C. Il s'agissait entre autres de Madame Renée DE LUBERSAC.

1992 en Suisse

1er séminaire en psychiatrie des pays francophones en T.A.C. eut lieu à Genève avec la participation de l'Allemagne et de l'Italie

1993 en Belgique

Suite du séminaire en Psychiatrie des Pays Francophones Européens sur la T.A.C avec divers intervenants.

1994 en France

Rencontres francophones sur les formations T.A.C. et en particulier en Suisse avec le suivi des étudiants.

1995 au Luxembourg

Thème : Suite du travail sur les formations dans les différents pays francophones

1996 en Suisse

Thème : ???

1997 en Belgique

Thème : l'Évaluation en T.A.C.

1998 en France

Thème : Cheval et Réinsertion

1999 au Luxembourg

Travail et réflexion en vue de la création d'une charte déontologique lors des Rencontres Francophones, il s'agissait d'une démarche sur la promotion, la qualité et la défense de la Thérapie Avec le Cheval.

2000 en France

Finalisation de la charte et naissance du GIETAC regroupant 7 associations ayant mis sur pied les Rencontres Francophones

Les logos des différentes associations figurent sur le document.

Ladite charte a été traduite en anglais pour le Congrès International d'Angers.

Elle a été reconnue par la F.R.D.I. actuellement HETI (Federation of Horse in Education and Therapy International) et est stockée au siège des associations ou fédérations représentatives.

2002 en France

Séparation des Rencontres Francophones des réunions du GIETAC.

Choix d'un lieu de réunion : siège de la FENTAC, à Paris.

Il est décidé qu'il faut au minimum deux personnes par pays pour être représentatif.

2003 en Hongrie

Présentation d'un poster GIETAC au Congrès International de Hongrie qui reprend le contenu des cours principaux dispensés en Thérapie Avec le Cheval.

L'ASTAC et La FENTAC font signer la Charte aux stagiaires de la formation.

2004 en France

Marguerite WEITH vise la création d'un diplôme européen en TAC et souhaite créer une O.I.N.G au conseil de l'Europe à Strasbourg : Fédération Internationale de Thérapies et Relations d'Aide par la Médiation. (FITRAM)

2006 en France

Concrétisation de la FITRAM

Le GIETAC se préoccupera plutôt de la recherche scientifique : les soins et la santé dans un but thérapeutique.

Une association espagnole intitulée "Valeneiana de Terapias Ecuestres" souhaite rejoindre le GIETAC. Son représentant se propose pour traduire la Charte en espagnol

Lettre de Marguerite WEITH au GIETAC en vue de l'inviter à entrer dans la FITRAM.

Création des statuts du GIETAC.

La Pologne réclame nos logos en vue de leur Congrès. Une de leur représentante à Paris, Ada SOCZEWINSKA, traduit la Charte en Polonais.

2007 en France

Existence officielle du GIETAC depuis 2007 au Journal Officiel de Paris.

Le Conseil d'Administration se compose des 4 membres fondateurs. L'ASTAC de Suisse, L'ATE du Luxembourg, HANDHIPPO de Belgique, la FENTAC de France.

2008 en France

Ouverture du compte GIETAC pour la gestion des finances.  
Création d'une attestation GIETAC pour les perfectionnements, séminaires, etc.

2009 en France

Weekend de travail avec Jean-Claude BARREY.  
Sur les différents documents d'observations et grilles d'évaluations

2010 en France

La charte est complétée par des annexes et informations-discussion sur les règlements internes des différentes associations (Ex. : commission d'éthique professionnelle en Suisse CEP)  
Faire le point sur différentes recherches en cours

2011 en France

Travail sur les relations entre la FITRAM et le GIETAC  
Mise au point sur les rencontres du GIETAC (Anc. Rencontres Francophones) et planning pour le futur.  
Discussion sur un éventuel Journal GIETAC ou newsletter  
Projet d'un listing des mémoires effectués dans les différentes formations, afin de permettre d'éventuels échanges entre les personnes intéressées.

2011 en Suisse (Genève)

Thème : Le cheval et nous

2013

L'ASTAC demande son adhésion à la FITRAM, malgré le fait que la Suisse ne fasse pas partie de l'Europe, demande acceptée lors de l'A.G. de la FITRAM.

2014 en Suisse (Genève)

Thème : Les thérapies à médiations

2015 en Belgique

Thème : T.A.C. en mars 2015, où en sommes-nous ?

2015 en Suisse

En juin, lors de l'A.G.E. élection d'un nouveau comité ASTAC

Jusqu'à cette date de l'A.G. à Avenches, Le GIETAC est resté inactif.  
Voilà mais je voudrais insister sur le fait que : étant membre du GIETAC !

Nous nous ouvrons à d'autres pays, d'autres problématiques sur la T.A.C.  
Nous avons la possibilité d'échanger des idées, des savoirs faire, etc...  
Au niveau de la formation de base et continue, nous avons accès à d'autres ressources (places de stages, enseignants, idées de nouvelles techniques ou théories).  
Nous pouvons travailler en commun sur la cohérence, la reconnaissance de notre pratique sur différents plans en fonction des pays.  
Mise sur pied de congrès, rencontres, conférences ou autres avec un réservoir plus grand d'intervenants avec nos multiples carnets d'adresses...  
....

Le GIETAC a produit ou contribué entre autres à...

La Charte de déontologie

La constitution des programmes de formation en T.A.C.

La réalisation des rencontres du GIETAC de façon régulière

Fournir des lieux d'études, d'observations, de stages, etc., aux étudiants de différents pays.

Négocier les équivalences de diplôme en T.A.C, selon certaines conditions.

Constituer dans l'avenir un lieu commun où trouver les listes de mémoires, travaux de recherches, bibliographie, etc.

....



Avec ce qui précède, avec en plus les commentaires et les informations du comité.  
Je pense que vous avez en mains de quoi voter :  
La poursuite ou non des relations ASTAC / GIETAC.

Delphine relate les événements depuis l'AG 2016 :

Nous avons décidé que deux personnes du comité actuel accompagneraient Edouard et Gérard a une séance du GIETAC à Paris.

Après discussion avec Edouard et Isabelle, après l'AG 2016, nous avons convenu que Françoise et moi proposerions des dates aux membres du GIETAC afin d'organiser une rencontre. Gérard et Edouard viendraient aussi et nous présenteraient aux membres du GIETAC, ils assureraient la transition. Edouard et Gérard ne souhaitaient pas forcément continuer les réunions du GIETAC.

Françoise et moi avons donc envoyé un mail à tous les membres du GIETAC le 12 juin avec des propositions de dates (en juillet, août, octobre et novembre). 4 personnes sur 7 nous ont répondu. Gérard et Edouard ont proposé de laisser tomber les dates de l'été. En octobre, nous avons donc écrit un nouveau mail en retenant une date en novembre et en demandant aux personnes de nous redire s'ils y participeraient ou non.

Notre mail a suscité de vives réactions de la part des membres du GIETAC des autres pays. Nous n'avons pas compris ces réactions. Il y a certainement eu une incompréhension de part et d'autre. Mais ces réactions nous ont refroidies quant à notre motivation à nous investir dans ce groupe et ont questionné le comité sur l'utilité de la poursuite de cette appartenance au GIETAC.

Nous distribuons l'échange de mails et la lettre du comité afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Il s'en suit une longue discussion sur les incompréhensions qu'il y a eu entre les membres du GIETAC et le nouveau comité de l'ASTAC, sur les bénéfices d'une organisation européenne francophone, sur un éventuel arrêt de collaboration.

Il est souligné qu'il paraît incohérent de vouloir se rapprocher du PT-CH et en même temps s'éloigner du GIETAC.

Et qu'il est bien de garder un réseau européen.

Il est suggéré que la collaboration pourrait prendre une autre forme.

Edouard serait d'accord de représenter l'ASTAC pour autant que le comité lui donne un mandat clair.

Le comité actuel n'a plus la motivation et préfère mettre son énergie dans d'autres projets.

La votation est prévue à la fin de l'AG.

### **Présentation des nouveaux membres se proposant au comité**

Catherine Pisecky Rausis nomme les trois personnes qui ont accepté de se présenter au comité. Il s'agit de Vanessa Fiorin, Nadia Knuchel et Sandra Theubet. Chacune se présente et parle de son intérêt à rejoindre le comité.

### Réélection des membres actuels du comité et élection des nouveaux membres

Le comité actuel doit être réélu ainsi que présidence de l'ASTAC.

Nous distribuons les bulletins de vote pour les élections des membres et de la présidence ainsi que les deux objets soumis à votation à savoir le mandat de réflexion portant sur une fédération entre le PT-CH et l'ASTAC et la démission de l'ASTAC du GIETAC.

Les résultats sont les suivants :

Les membres du comité sont élus :

	OUI	NON	ABSTENTIONS
Céline Neri	22		1
Delphine Bulliard	22		1
Françoise Defferrard	20	1	2
Catherine Pisecky Rausis	22		1
Violaine Kaeser	22		1
Sandra Theubet	20	1	2
Vanessa Fiorin	22		1
Nadia Knuchel	21	1	1

Election de la présidente

Céline Neri	18	2	3
-------------	----	---	---

Acceptez-vous le mandat de réflexion portant sur une fédération entre le PT-CH et l'ASTAC ?	OUI	NON	ABSTENTIONS
	22	0	1

Acceptez-vous la démission du GIETAC de l'ASTAC ?	OUI	NON	ABSTENTIONS
	7	13	8

### Création du groupe pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASTAC (2018)

Violaine présente le groupe 40<sup>ème</sup>.

Céline annonce les nouveaux membres des groupes de travail :

Groupe reconnaissance : Sybille Graber

Groupe promotion : Lorianne Scheller

Groupe 40<sup>ème</sup> : Sandra Theubet, Lorianne Scheller, Sara Humair

## Divers

- Publicité pour la formation Ka
- Pour le film les chevaux d'Akita. Madame Christine Agassis se déplace volontiers lors de présentation. Idée éventuelle pour une future AG ou le 40<sup>ème</sup>.
- Forfait d'annulation : demande si le comité pouvait mettre sur le site un conseil pour les forfaits d'annulation un peu comme on a fait pour le prix conseillé d'une séance.
  
- Edouard a souffert du manque d'information durant cette année 2016 et il demande pour quand seront effectuées les modifications sur le site. Il lui est répondu que la carte google serait bientôt en activité et que le reste suivra.

**Clôture de l'assemblée générale de l'ASTAC à 17h15.**